

VERTIKAL RSE 50

CONÇU & FABRIQUÉ EN FRANCE

→ DÉSIGNATION

REVÊTEMENT SEMI ÉPAIS SOUPLE ET IMPERMÉABLE À BASE DE RÉSINE

Revêtement semi épais souple et imperméable à base de résine.

FINITION : **ASPECT MAT**, épouse les supports plats ou reliefs sur lesquels il s'applique.

TEINTES : **BLANC** et **NUANCIERS VERTIKAL®**. Dans le nuancier Façades VERTIKAL®, il est déconseillé d'utiliser les teintes repérées par un 0 en début de référence.

→ CLASSIFICATION

AFNOR NF T 36-005 - Famille I Classe 7b2

AFNOR NF P 84-403 - Classe D2 ou D3 selon application

AFNOR NF EN 1062-1 : $G_3E_4S_1V_2W_3A_0C_0$

→ CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Liant : Copolymère acrylique
- Densité : 1,65 (valeur maximale en teintes blanc et pastel)
- Extrait sec : 74 %
- Taux volumique d'extrait sec : 58 %
- Brillant spéculaire : inférieur à 5 %

→ DESTINATION

EMPLACEMENT

- Façades en atmosphère rurale, urbaine, industrielle et maritime.

SUPPORTS

- Tous types de fonds bruts et anciennes peintures préalablement préparés.

→ ENTRETIEN

• En usage courant, les façades à l'abri des eaux de pluie peuvent être lavées au jet d'eau ou au nettoyeur faible/moyenne pression. Celles exposées aux eaux de pluie seront traitées par l'application du **VERTIKAL NETTOYANT CPC**.

- Le propriétaire fera également le nécessaire pour tenir éloignés les gastéropodes des supports renouvelés.

→ RÈGLEMENTATION COV

- Valeur limite UE pour ce produit (cat A/c) : 40 g/L.
- Ce produit contient moins de 5 g/L COV.

→ ASSURANCE

VERTIKAL RSE 50 est un produit à usage professionnel, assuré auprès de la compagnie AXA au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.



→ PROPRIÉTÉS

- Souplesse évitant le retour du faïençage, des microfissures et des fissures n'étant plus actives.
- Imperméable aux eaux de ruissellement, excellente résistance aux intempéries.
- Microporeux, bonne respiration des murs, et perméable à la vapeur d'eau.
- Excellente résistance aux rayons ultraviolets et au vieillissement.
- Excellente tenue des teintes dans le temps.
- Bonne capacité d'autolavabilité, évite l'encrassement et les salissures.
- Résiste à l'air salin, compatible en atmosphère maritime.
- Compatible avec tous supports bruts ou peints (voir mise en œuvre).

→ MISE EN OEUVRE

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Les supports énumérés ci-dessous devront être préparés en conformité au DTU 59.1.
- Anciennes peintures : si besoin enlever par décapage chimique ou thermique. Ou nettoyer à l'eau sous pression, après élimination des parties non adhérentes. Fixer avec une couche de **VERTIKAL PRIM+ A** ou **VERTIKAL CT**.
- Fonds bruts : après nettoyage à l'eau sous pression, utiliser **VERTIKAL CT** comme fixateur ou **VERTIKAL PRIM+ A** comme impression.
- Dans le cas de supports contaminés, se référer au paragraphe "préparation des supports" des Fiches Techniques **VERTIKAL PRIM+ A** ou **VERTIKAL CT**.

DILUANT et NETTOYAGE

- À l'eau.

APPLICATION : PRÊT A L'EMPLOI

- Enlever le dépôt de matière qui a pu se former en surface et malaxer avant emploi pour toutes applications.
- Rouleau poils longs et rouleau mousse "nid d'abeille".

CONSOMMATION

- En classe D2, le **VERTIKAL RSE 50** s'applique en une couche de 300 g/m².
- En classe D3, le **VERTIKAL RSE 50** s'applique en deux couches de 300 g/m² chacune. La consommation ne devra pas être inférieure à 600 g/m².
- Ces quantités peuvent être plus élevées selon la planéité et la porosité du support.

SÉCHAGE À 20 °C et HUMIDITÉ RELATIVE DE 65 %

- Hors poussières : 30 minutes.
- Sec : 4 heures ou plus élevé selon quantité des colorants (pour mise à la teinte).
- Recouvrable : 24 heures.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas appliquer par température inférieure à 5 °C et supérieure à 30 °C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.
- Stocker à l'abri du gel.
- Se référer à notre Fiche de Données de Sécurité (consultable sur www.vertikal.fr).

DÉCHETS

- Ne pas jeter les résidus à l'égout, dans la nature ou avec les déchets ménagers. Apporter l'emballage et le reste de son contenu dans un centre agréé. Se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.

Durée de conservation en emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité : 12 mois.

Important: Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces subissant des chocs thermiques cycliques, le choix de teintes dont l'indice de luminance Y est supérieur à 35 % est fortement conseillé. La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure. Elle a pour but d'informer ses utilisateurs sur les propriétés du produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont communiqués à titre indicatif. Toutefois, ils ne peuvent se substituer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent, sans préavis, et nous recommandons à l'utilisateur, de vérifier, auprès de nos services et avant toute mise en œuvre, que la présente fiche technique n'a pas été remplacée par une édition plus récente.

